



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2024

APICULTURE : FRAUDE MASSIVE DES MIELS IMPORTES, LA FNSEA DEMANDE AUX DISTRIBUTEURS DE RETIRER LES MIELS CHINOIS ET ASIATIQUES DE LEURS RAYONS !

Les chiffres sont édifiants : 46 % du miel importé des pays tiers et mis sur le marché de l'Union Européenne est suspecté d'être frelaté. 74% du miel en provenance de Chine est frauduleux ! Or la Chine est le premier fournisseur du marché européen, totalisant 37% des importations de miel dans l'Union européenne, en progression de 39% depuis 2020. Ces importations massives de miel chinois vendu à très bas coût, quatre fois moins cher, en moyenne, que les miels européens, déstabilisent le marché dans son ensemble, font subir une distorsion de concurrence inacceptable aux apiculteurs français et trompent les consommateurs.

Les agriculteurs et apiculteurs de la FNSEA sont mobilisés depuis des mois pour signaler en magasin et dénoncer auprès des consommateurs, les produits à l'étiquetage trompeur. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre plus général de nos demandes sur la révision de la Directive Miel et le plan de crise apicole. Ce mouvement doit impérativement s'accélérer et s'amplifier en profondeur avec des engagements clairs de la part des différentes directions des enseignes de la grande distribution et de leurs acheteurs.

A l'occasion de la journée mondiale des abeilles, la FNSEA, en lien avec les sections apicoles départementales, appelle tous les distributeurs à retirer de leurs rayons les miels chinois et asiatiques. Apiculture et agriculture sont intrinsèquement liées et partagent des objectifs communs : préservation de nos activités, sauvegarde d'un outil de production de qualité et protection des abeilles, qui assurent la pollinisation de nos cultures. Cela n'est pas compatible avec l'importation massive de miels frauduleux en provenance de l'autre bout du monde.

Contact Presse :

Antoine Giacomazzo : 07 78 11 69 86 / antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr